

# DÉLIBÉRATION

## COMMUNE DE PÉRONNAS

**D\_2022\_10\_071**

Sur convocation en date du 18 octobre 2022, le Conseil municipal de la Commune de PÉRONNAS s'est réuni en séance ordinaire le 24 octobre 2022 à 20H00, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hélène CÉDILEAU, Maire.

Présents :

BOZONNET-MEUNIER Kathy	BABUT Aurore	FAYARD Pascal
THEVENET Jean-Marc	BERTHET Dominique	FERRIER Patricia
BERLAND Martine	CALMUS Zarouhine	GAY Daniel
MARTIN Hubert	CARLIER Albert	GEOFFRAY Karine
CHATELAIN Béatrice	CHIROL Xavier	GOYAT Pascal
SIMONET Jean-Michel	CORDIER Michel	MONTIBERT Pierre
	DUBOIS Loïc	PERNET Martin
	DUCLOS Laurent	PEYROT Pascale
	DUCROZET Isabelle	SUPIE Sylvie
	FALAISE Alain	VOVILIER Christian

Procurations :

Madame Olivia PANEL donne procuration à Monsieur Martin PERNET

Madame Cathy PIVET donne procuration à Madame Sylvie SUPIE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marc THEVEN ET

Mise en ligne le : 26/10/2022

### Coup de pouce

#### Projet environnemental – éducatif « l'écotrip »

Présentation du rapport par Madame Martine BERLAND, Maire adjoint.

Madame le rapporteur informe l'assemblée de la demande d'aide de deux jeunes gens, dont l'un est originaire de Péronnas, pour un projet engagé autour de la thématique de l'environnement, baptisé l'Écotrip.

Ce projet se déroulera sur cinq mois, de mars à juillet 2023, durant lequel ils parcourront l'Europe en train en intervenant dans les établissements scolaires français afin de sensibiliser la prochaine génération aux enjeux climatiques. Leurs objectifs :

- sensibiliser sur les questions environnementales actuelles, échanger ensemble et réfléchir sur les solutions possibles auprès de 600 élèves répartis comme suit :

- \* Pays Bas – Amsterdam,
- \* République tchèque – Prague,
- \* Slovaquie – Bratislava,
- \* Bulgarie – Sofia,
- \* Grèce – Athènes,

avec le soutien de l'association Talents for future;

- promouvoir le voyage bas carbone en parcourant plus de 10 600 kms en train à travers le pays ;

- rencontrer et échanger avec des personnes engagées dans des projets en faveur de l'environnement et participer à des actions locales (cleanwalk, écovillage, ...)

Ils proposent également, sur demande de la commission « action éducative », d'intervenir dans les écoles de Péronnas.

# DÉLIBÉRATION

## COMMUNE DE PÉRONNAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102893-20221024-D\_2022\_10\_071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2022

**D\_2022\_10\_071**

- Leur budget pour ce projet est évalué à 13 600 €
- 2 100 € pour les transports,
  - 6 000 € pour l'hébergement (auberges de jeunesse, campings),
  - 4 500 € pour l'alimentation,
  - 1 000 € pour les assurances, matériels de camping, forfait téléphonique européen, soins, imprévus.

- Leur plan de financement est composé de :
- 4 000 € d'apport personnel,
  - 4 600 € de cagnotte participative,
  - 5 000 € de subventions, partenariats, sponsors.

Après examen de ce projet, la commission « action éducative » propose d'allouer une subvention d'un montant de 400 € pour l'Écotrip, sous réserve du justificatif de départ du périple.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
ouï l'exposé de Madame le rapporteur,  
vu son bien-fondé,  
**À l'unanimité** (29 voix pour),

- **AUTORISE** Madame le Maire à allouer une subvention d'un montant de 400 € pour le projet Écotrip, sur justificatif du départ du projet.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

PÉRONNAS, LE 24 OCTOBRE 2022



Le Maire

Hélène CÉDILEAU

Le Secrétaire de séance,

Jean-Marc THEVENET